



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## logement social

Question au Gouvernement n° 3181

### Texte de la question

#### DROIT OPPOSABLE AU LOGEMENT

M. le président. La parole est à M. Pierre-André Périssol, pour le groupe UMP.

M. Pierre-André Périssol. Monsieur le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, un homme de coeur nous a quittés. C'était un brave, convaincu qu'on ne peut être heureux si on laisse son prochain en souffrance à côté de soi ; certain qu'on doit, et surtout qu'on peut, refuser l'inacceptable.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ce n'est pas une question !

M. Pierre-André Périssol. Un soldat de l'humain, convaincu que l'amour de l'autre est la meilleure des armes, et que l'insurrection de la bonté est beaucoup plus efficace. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Alain Néri. Il a le droit de rendre un hommage, et pas nous !

M. le président. Monsieur Périssol, j'ai déjà, conformément à la tradition, rendu hommage à la mémoire de l'abbé Pierre au nom de tous les députés. Vous n'avez donc pas à le faire à votre tour : si chacun commence à faire son petit numéro, on n'est pas sorti de l'auberge ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains, ainsi que sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Ce n'est pas un numéro !

M. le président. Respectez cette tradition, afin que l'hommage rendu par le président de l'Assemblée nationale le soit au nom de tous les députés de la nation ! (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Jean-Michel Dubernard. Très bien !

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mais ne parlez pas de numéro !

M. Pierre-André Périssol. Permettez-moi, monsieur le président, d'évoquer deux souvenirs de son combat pour le logement des plus défavorisés. Je revois encore sa joie ("*Rien à faire ! Il continue !*" sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains) lorsque, deux années de suite, nous avons réquisitionné plusieurs centaines de logements. Il est vrai que le contexte des années 1995, où la crise laissait des locaux vacants, notamment dans les immeubles de bureaux, justifiait une telle mesure. Nous avons alors osé la prendre, envoyant ainsi un signal dont l'impact, tant sur le plan social qu'économique, a été très fort. Je revois aussi la joie qui a été la sienne (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)...

M. Maxime Gremetz. C'est scandaleux, cette récupération !

M. Pierre-André Périssol. ...quand nous avons dépassé l'objectif que nous nous étions assigné de réaliser en dix-huit mois plus de 20 000 logements d'urgence et d'insertion, destinés à accueillir ceux qu'il appelait les " cabossés de la vie ". ("*Récupération !*" sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)

L'homme n'est plus, mais sa voix ne s'est pas éteinte : elle résonnera dans quelques jours dans cet hémicycle même, lorsque nous adopterons le projet de loi sur le droit au logement opposable. C'était là un de ses buts, lui qui s'est inlassablement battu pour que le droit au logement se concrétise sur le terrain et s'inscrive dans la loi. Pouvez-vous nous dire, monsieur le ministre, comment vous entendez continuer à traduire dans les faits le message de l'abbé Pierre ?

M. Maxime Gremetz. Tu parles d'une question !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. *(Rires sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. Bernard Roman. C'est du nanan !

M. le président. Je vous en prie !

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Il est vrai, monsieur le ministre PériSSol, que le moment est un peu particulier puisque le texte sur le droit opposable au logement, qui a pour vocation de rendre le droit au logement aussi effectif que le droit à l'éducation ou à la santé, a été soumis la semaine dernière au Conseil des ministres, puis sera examiné par le Sénat le 30 janvier et par cette assemblée quelques jours plus tard, tout cela au moment où l'Abbé nous quitte et où d'autres associations ont pris le relais de ses combats exemplaires pour notre pays.

Ce texte sur le droit opposable au logement...

Un député du groupe socialiste. Auquel vous étiez opposé !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. ...a vocation à être une vigie républicaine : plus jamais, monsieur PériSSol, notre pays ne doit, durant toute une décennie, construire deux fois moins de logements qu'il n'en a besoin. Tel est l'objectif de cette loi.

Je n'ai aucune intention de répondre aujourd'hui à certaines interrogations franchement déplacées. En ce moment particulier, nous avons besoin d'un Parlement rassemblé, au-delà des différences de sensibilité et de responsabilités locales, afin que, tous ensemble, nous offrions aux enfants, aux personnes fragiles, au troisième âge, aux familles qui se construisent, un nid, un habitat où ils pourront structurer leur personnalité et à partir duquel ils pourront affronter la vie.

C'est ce moment que nous partagerons avec vous dans quelques jours. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-André PériSSol](#)

**Circonscription :** Allier (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3181

**Rubrique :** Logement

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** emploi, cohésion sociale et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 janvier 2007